

# FORMATION DES MEMBRES DU C.H.S.C.T.

## PROGRAMME

### Recueil des attentes des participants

#### LA REGLEMENTATION

- Evolution et principe
- Les principaux textes
- Les obligations de l'entreprise

#### LE CHSCT

- Son rôle, ses missions, ses obligations, ses responsabilités, ses moyens
- Les partenaires internes et externes (le médecin du travail, l'inspecteur du travail, les agents des CRAM, l'INRS)
- Les sources d'informations existantes (les CARSAT, l'INRS, l'ANACT)

#### LES CONDITIONS DE TRAVAIL (APPROCHE ERGONOMIQUE)

- Définition et analyse des conditions de travail
- Conception générale des conditions de travail
- Postures (notion de fatigue physique)
- Ambiances physiques, sonores, thermiques, ...

#### LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Les principes généraux de la prévention (définition et objectif)
- Définition, terminologie
- Techniques d'analyse, d'exploitation et moyens d'action
- Etude d'un poste de travail (cas concret)
- Etude des documents de l'entreprise (DUEvRP – fiche entreprise du médecin du travail...)
- Proposition des moyens de prévention en vue de mettre à jour le DUEvRP
- Etude des risques spécifiques à l'entreprise (TMS, Risques psychosociaux...)

#### LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

- Définition, statistiques nationales
- Statistiques de l'entreprise (bilan Hygiène et Sécurité)
- Les conséquences financières et juridiques
- Initiation à l'analyse des incidents ou accidents par l'arbre des causes
- Choix des mesures préventives et des solutions

### Echanges libres sur des problématiques individuelles

Réf. ESE011

#### **Public**

Toute personne participant au CHSCT (membres élus ou non élus)

#### **Pré requis**

Cette formation ne nécessite pas de pré requis

#### **Résultats attendus**

Maîtriser les missions et le fonctionnement d'un CHSCT afin d'être un véritable acteur de la prévention.

#### **Objectifs pédagogiques**

Etre capable de s'impliquer dans la politique prévention de l'entreprise  
Etre capable d'analyser les conditions de travail  
Etre capable de déceler les risques professionnels et proposer des mesures préventives ou correctives

#### **Méthodes pédagogiques**

Alternance entre l'étude de cas concrets, issus de l'expérience des participants, et les apports juridiques et techniques essentiels  
chaque participant recevra un document de synthèse et une clé USB sur laquelle il enregistrera son travail de recherche  
travail en sous groupe  
recherches sur Internet

#### **Durée**

3 jours soit 21 heures (*entreprise de moins de 300 salariés*)  
Ou 5 jours en INTRA Sur mesure (*entreprise de +300 salariés*) nous consulter

#### **Nature de la sanction**

Attestation de fin de formation

#### **Calendrier 2018**

##### Agen:

- 8-9-15 mars
- 14-15-23 mai
- 21,22 et 28 juin
- 10-11-17 septembre
- 15-16-22 novembre
- 10-11-17 décembre

##### Marmande

- 29-30 mars et 5 avril
- 20, 21 et 27 septembre

#### **Tarif**

600€/ HT par participant

#### **Intervenant**

Intervenant de Sud Management Entreprises